

Questions orales

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, c'est une des rares fois que j'entends un député protester contre les actions en justice qui permettent de passer par différents paliers de contrôle judiciaire, et c'est ce qui se passe, monsieur.

* * *

LA SANTÉ

LA RADIOACTIVITÉ SUR LA CÔTE OUEST

M. Benno Friesen (Surrey—White Rock—Delta-Nord): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Les habitants de la côte ouest s'inquiètent au sujet de la contamination radioactive de l'eau de pluie, ce qui est compréhensible. Le ministre nous a donné des assurances et a fait une mise en garde à ce sujet. Peut-il profiter de l'occasion pour nous donner les dernières nouvelles à ce sujet, de façon à rassurer ces personnes?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, ce matin, le rayonnement ambiant avait diminué en Colombie-Britannique. Il en est de même pour l'eau de pluie et l'eau du réservoir de Coquitlam. Nous faisons tous les jours l'analyse du lait. Je signale que le ministre de la Santé de la Colombie-Britannique a dit qu'il n'y avait pas de problème. Nous n'avons pas trouvé de traces dans le lait mais nous en faisons des tests tous les jours par mesure de précaution.

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LA MODIFICATION DU RÈGLEMENT—LE CAUCUS DU PARTI PROGRESSISTE CONSERVATEUR

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Si elle pense que la colère soulevée par la réduction des prestations d'assurance-chômage va se dissiper, elle se prépare toute une surprise. Si elle n'est pas d'accord avec les députés de notre côté ni ne veut écouter les manifestants à l'extérieur, écoutera-t-elle au moins les députés de son propre caucus? Partage-t-elle l'avis du député conservateur d'Annapolis Valley—Hants qui affirme que s'il y avait un vote sur la question au caucus conservateur, sa politique serait rejetée?

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, on a soulevé cette question à un certain nombre de reprises, et j'y répondrai exactement de la même façon que je l'ai déjà fait. Cette modification a été introduite en novembre 1984. On a donné à ce moment-là un délai d'un an avant son entrée en vigueur de sorte que les gens puissent s'adapter à la modification apportée au règlement. Il n'a jamais fait aucun doute qu'elle entrerait en vigueur en janvier 1986. C'est ce qui s'est produit, et nous attendons de recevoir le

rapport de la commission présidée par M. Forget pour voir si on y recommande des changements.

ON DEMANDE UN VOTE LIBRE SUR LA QUESTION

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au vice-premier ministre. Quand nous tiendrons les votes finals sur les prévisions budgétaires, permettra-t-il un vote libre sur cette question . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Allmand: . . . de sorte que l'on puisse mesurer encore une fois l'intégrité du caucus conservateur et mettre à l'essai l'esprit du nouveau Règlement à la Chambre?

M. McDermid: Vous pouvez faire la même chose au sujet du leadership de Turner.

L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé): Monsieur le Président, le Règlement est très clair à cet égard. Mais je m'inquiète un peu car nous constaterions probablement 39 positions différentes chez le parti libéral si nous le permettions.

Des voix: Bravo!

M. Allmand: Essayez-le.

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

LE PROJET DE DISTRIBUTION DU COURRIER UN JOUR SUR TROIS

M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable des Postes. Il a déclaré hier qu'il rendrait public le nouveau plan d'exploitation des postes après avoir pris une décision. Vu les graves conséquences du projet de distribution un jour sur trois seulement, surtout pour les personnes de l'âge d'or, va-t-il rendre ce plan public dès maintenant pour que nous puissions en débattre ou va-t-il nous forcer à invoquer la Loi sur l'accès à l'information?

L'hon. Michel Côté (ministre de la Consommation et des Corporations et de Postes Canada): Monsieur le Président, je ne peux que répéter ce que j'ai dit hier. Nous sommes en train d'examiner plusieurs solutions avec la direction des postes et la livraison un jour sur deux n'en est qu'une. Nous procédons à des analyses internes et dès qu'une décision sera prise, elle sera annoncée publiquement.

[Français]

ON DEMANDE DES PRÉCISIONS SUR LES SERVICES AUX BUREAUX DE POSTE

M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, le ministre a seulement dit qu'il considère plusieurs «modes» pour couper les services. J'aimerais donc lui demander, premièrement, s'il pense qu'il est important d'avoir un débat concernant le service aux bureaux de poste avant de prendre cette décision et, deuxièmement, s'il préfère que nous procédions au processus sur l'accès à l'information.